

LE CONGÉ SOLIDAIRE



Renforcer l'autonomie des populations et la protection de leur environnement

Planète Urgence est une ONG de Solidarité Internationale créée en 2000 et Reconnue d'Utilité Publique depuis 2009. Elle est régie par la loi de 1901.

Notre action

Depuis 2000, Planète Urgence développe un moyen d'action novateur de coopération nord-sud : le « **Congé Solidaire** ». Il permet à des citoyens français de partir en mission de courte durée, sur des projets de **renforcement de capacités** en faveur des adultes, **d'appui socio-éducatif** aux plus jeunes ou de **protection et valorisation de la biodiversité** au sein de structures locales (groupements de femmes, coopératives villageoises, écoles, etc.), porteuses de projets et qui expriment le besoin.

Planète Urgence propose également de soutenir financièrement des projets d'appui au développement et de protection de l'environnement. Pour agir concrètement, Planète Urgence a créé :

- **l'opération 1€ = 1 arbre planté**
- **l'opération 2€ = 1 Kit Scolaire**
- **le club «Planète Mécènes»**

Notre objectif

Planète Urgence favorise les initiatives citoyennes de développement et de protection de l'environnement par le renforcement des savoir-faire et des compétences. Il ne s'agit pas de se substituer aux populations locales mais de renforcer leurs capacités et leur autonomie dans le cadre de leurs propres initiatives et projets : ce sont nos partenaires qui définissent leurs besoins et les objectifs auxquels nous les aidons à répondre.



Madagascar, appui socio-éducatif en centre culturel

Le Congé Solidaire, mode d'emploi

Sans forcément être un « expert », chacun possède des compétences utiles à l'autre. C'est pourquoi Planète Urgence a créé le Congé Solidaire qui permet à des citoyens, non spécialistes de la solidarité internationale mais désireux d'agir, de réaliser, durant 2 à 4 semaines pendant leurs temps libre, des missions d'aide au développement, d'appui éducatif ou de protection de la biodiversité. Depuis 1999, plus de 5 400 personnes sont parties en mission avec Planète Urgence, dans 34 pays.

Le concept du Congé Solidaire

Le Congé Solidaire implique 4 acteurs :

- **Un salarié** qui donne de son temps de congés et de ses compétences pour partir en mission de solidarité internationale,
- **Une entreprise** qui soutient financièrement le projet,
- **Planète Urgence** qui organise le projet, assure le soutien logistique, évalue les conditions de sécurité de la mission et ses impacts,
- **Une structure locale**, partenaire de notre association, qui accueille et encadre le volontaire sur le terrain durant sa mission.

L'entreprise
Soutient le projet

Le (la) salarié(e)
Donne de son temps de congés et
partage ses compétences

Le Congé Solidaire

L'association Planète Urgence
Identifie les projets et besoins, organise et
évalue la mission et ses résultats

L'organisation partenaire locale
Accueille et accompagne le (la) salarié(e)
durant sa mission



Bénin, formation de guides touristiques

Nos missions

Planète Urgence propose trois types de missions à travers le monde :

- **Le développement des compétences** (informatique, marketing, gestion de projets, communication, appuis techniques spécifiques...) pour les adultes, et plus particulièrement les femmes.
- **L'appui socio-éducatif** auprès des enfants les plus en difficulté : soutien scolaire, animations socio-éducatives et animations autour du livre dans des écoles ou centres culturels partenaires de Planète Urgence.
- **La protection et la valorisation de la biodiversité** en aidant des chercheurs ou des parcs nationaux dans leurs missions et travaux scientifiques : recensement de la faune et de la flore, suivi écologique...

Pour consulter la liste de nos missions :
<http://www.planete-urgence.org/missions>

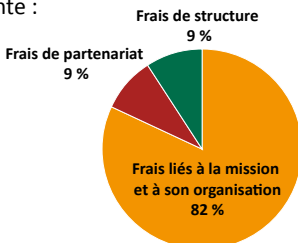


Madagascar, formation à la photographie dans le cadre du recensement de la biodiversité

Soutien au projet

Votre participation au projet s'élève à 2 100€ et s'inscrit dans le cadre du mécénat.

En 2011, ce don se répartit de la manière suivante :



Une mission vous coûte réellement

2200€ font l'objet d'une déduction fiscale de **60%***

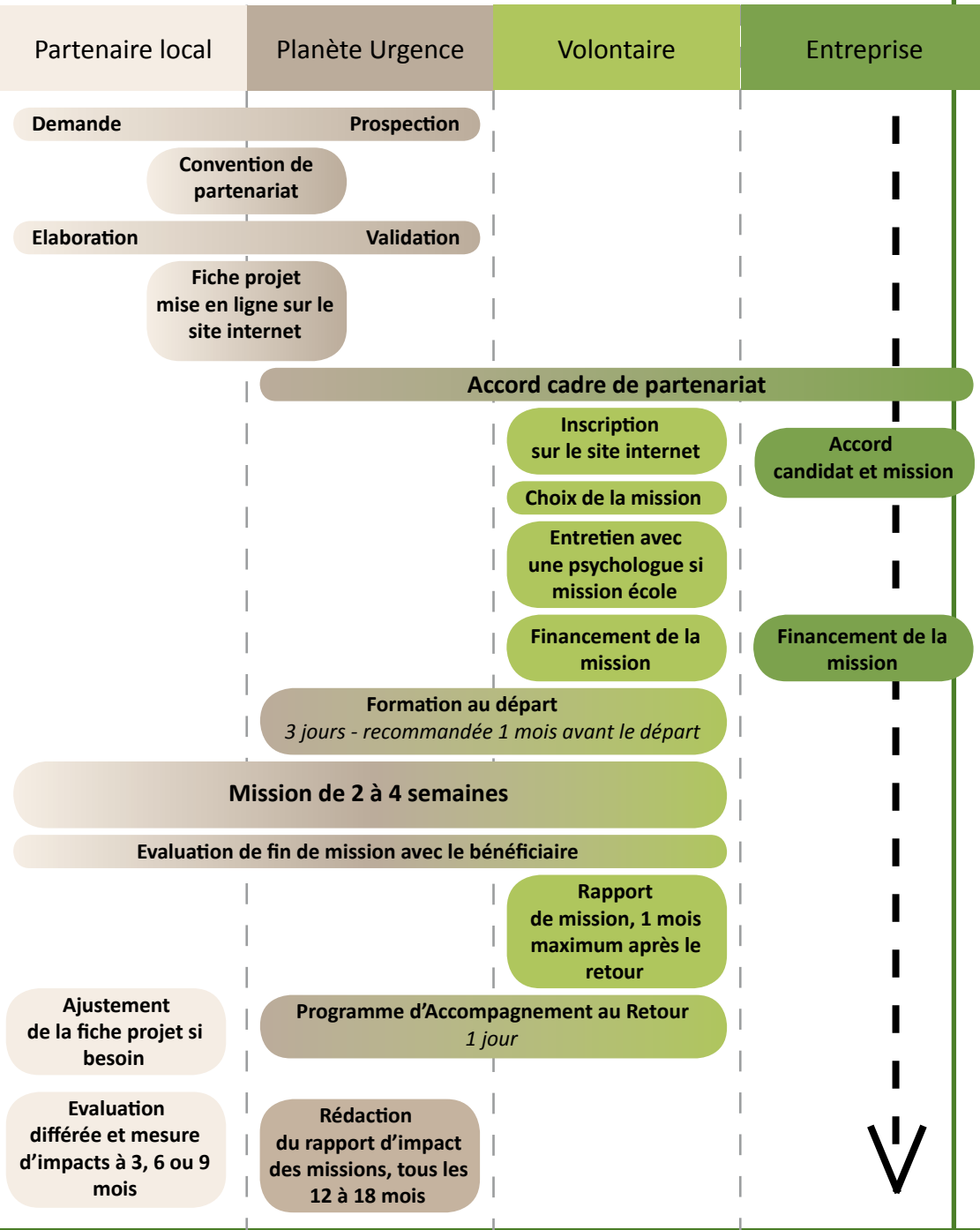
$2200 \text{ €} - 1320 \text{ €} = \mathbf{880 \text{ €}}$

880 €

✚ Les billets d'avion, les vaccins et le visa sont à la charge de l'entreprise ou du volontaire (également déductibles d'impôts)

* dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT de l'entreprise (article 238 bis du Code général des impôts)

Protocole du Congé Solidaire



Partir en mission, une démarche accompagnée

Planète Urgence fait de la préparation au départ et de la sécurité des volontaires une priorité. Ils sont accompagnés tout au long de leurs démarches, puis sur le lieu de leur mission, par les membres de notre association.

Notre priorité : la sécurité

Planète Urgence intervient dans des pays stables, où il n'y a pas de conflits ou de crise ouverte. Si ces pays sont en développement, ils ne sont pas en situation d'urgence immédiate mais plutôt confrontés à une « gestion de la pénurie ».

Via ses équipes en France et sur place et grâce à son réseau d'interlocuteurs nationaux et internationaux, l'association s'assure des évolutions politiques, institutionnelles et sécuritaires des pays où elle intervient. Elle adapte son dispositif à tout changement ou hypothèse crédible d'évolution d'une situation donnée.



Cameroun, formation en gestion de projets pour une association de protection de l'environnement

Du candidat au volontaire, un parcours accompagné



Bénin, formation aux premiers secours de guides locaux

Votre collaborateur est accompagné avant, pendant et après sa mission.

Avant son départ, il est en contact régulier avec nos Responsables de Programme en France et reçoit une formation au départ de 3 jours obligatoire, dont une journée à distance et deux dans nos locaux.

Pendant la mission, le volontaire est accueilli et encadré par notre référent sur le terrain. Il dispose de moyens de communication où qu'il soit et reste en contact constant avec Planète Urgence, sur place ou en France.

A son retour, un rapport de mission est demandé au volontaire afin de contribuer au suivi du projet et à la mesure des résultats et impacts de sa démarche. Un programme d'accompagnement au retour est également organisé pour permettre aux volontaires d'échanger en petit groupe sur leur mission et de les valoriser en termes de compétences.

Devenir partenaire de Planète Urgence

Depuis ses débuts, Planète Urgence entretient des rapports privilégiés avec les entreprises. Forte de son expérience, l'association peut aujourd'hui compter sur plus de 80 entreprises partenaires dont La Poste, la Fondation Schneider Electric, PricewaterhouseCoopers, Logica ou encore Renault.

Des bénéfices multiples

Pour votre entreprise, les bénéfices du Congé Solidaire sont multiples :

- Il correspond aux **enjeux actuels de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)** des entreprises. Il s'agit d'une action concrète que vous pouvez facilement mettre en avant dans votre communication, en interne comme en externe.
- Il permet à vos collaborateurs de **développer leurs compétences** autour de valeurs fortes et solidaires : gestion du stress, management d'équipe, adaptabilité, etc.
- Il peut être un **argument de recrutement** auprès de jeunes diplômés à la recherche de

valeurs généreuses, de développement durable et / ou de RSE au sein de leur future entreprise.



Zimbabwe, comptage de la faune

Modes de partenariat

Afin de permettre à vos collaborateurs de partir en mission de solidarité internationale, Planète Urgence vous propose un partenariat.

Celui-ci se matérialise à travers la signature d'un **accord-cadre** dans lequel est défini le projet de partenariat, le nombre de salariés dont la mission sera financée, les conditions et modalités de participation aux missions ainsi que le montant de la participation financière de l'entreprise.



Bénin, appui socio-éducatif dans une école de brousse

**N'hésitez pas à contacter
le service partenariat Congé Solidaire
Norah Razafimandimby
01 43 40 83 41
nrzafimandimby@planete-urgence.org**

Ils nous soutiennent...



Planète Urgence - 39 rue Crozatier, 75012 PARIS

Tel : 01 43 40 42 00

entreprises@planete-urgence.org

Pour suivre notre actualité, retrouvez-nous sur facebook et sur notre blog ou inscrivez-vous à nos newsletters.